



Salaires 2024 : le bateau est enfin arrivé au port ! **1100 € d'Augmentation Générale pérenne**

Votre forte mobilisation du 19 décembre dernier a significativement pesé sur la négociation et a permis d'obtenir de **réelles avancées** !

Nous avons obtenu
1100 € d'augmentation (proratisés pour les salariés de - d'1 an d'ancienneté) et jusqu'à 75k€ de salaire (seuil imposé par la direction) + 900 € d'abondement pour tous
4,4 M€ pour les Augmentations Individuelles dont 200 k€ pour l'égalité professionnelle, soit une enveloppe équivalente à 2023
2,3 M€ pour les primes individuelles
+10% sur les primes pour événements exceptionnels (mariage/PACS, naissance, ...) et le dispositif d'augmentations garanties (A défaut de proms : 1100 € tous les 4 ans pour les employés et 1300 € pour les cadres tous les 5 ans)
Enveloppe Fidélité : La direction n'a rien voulu proposer
Sur-complémentaire retraite : Une étude d'impact sera menée au 2d semestre 2024. Notre objectif est d'atteindre une égalité de cotisation employeur avec les dirigeants et les cadres SCD
Temps de travail : Une négociation sur ce thème sera lancée avec les Organisations Syndicales au 1er semestre 2024 (mesure de l'amplitude du temps de travail, droit à la déconnexion, horaires variables pour tous, semaine des 4 jours)

1100 € d'Augmentation Générale, c'est :

- + 4,33 % pour un salaire minimum de 25400 €,
- + 3,66 % (= inflation sur 1 an en décembre 2023) pour un salaire de 30000€,
- + 2,54 % sur un salaire médian de 43303 €,

Soit une enveloppe globale de **21,5 M€** :

- + **6 M€** par rapport à la proposition initiale de la direction,
- + **6 %** comparé à 2023.

Les 5 Organisations Syndicales **sont signataires** de cet accord, mais gardent le cap sur la préservation du **pouvoir d'achat** des salariés.